

Avis de convocation

Assemblée générale sectorielle (AGS)

Étant toujours en pandémie avec les mesures gouvernementales en vigueur, l'AGS se tiendra en virtuel sur Zoom :

Date : mercredi le 28 avril 2021

Heure : 9 h à 11 h (branchement à partir de 8 h 30)

Début : 9 h

Sujets abordés :

- Procès-verbal du 24 avril 2019 *
- Rapport financier
- La délégation au congrès
- Élections : présidence, 2^{ième} vice-présidence, secrétariat et 2^{ième} conseillère/er

Élections :

Les personnes qui désirent postuler trouveront le bulletin de présentation de candidature sur le site [web de notre secteur](#).

Exceptionnellement la durée du mandat est de 2 ans.

Pour compléter le bulletin de présentation de candidature, pour cette année, le nom de la personne (candidat et appuieur) ainsi que leur numéro de membre suffiront.

Le bulletin de mise en candidature devra parvenir au président d'élection par courrier électronique adressé à la chaîne électronique (chaine_areq-10f@hotmail.com) ou par la poste avant le début de l'AGS, à : M. Jean-Claude Lachance, 24, 35^{ième} avenue, Ste-Marthe-sur-le-lac, PQ J0N 1P0

Inscription :

Pour participer à l'AGS, les personnes doivent s'inscrire avant le 30 mars 2021

L'inscription se fait par sa téléphoniste ou en envoyant un courriel à l'adresse de la chaîne électronique mentionnée plus haut. Inscrivez **Inscription AGS** comme objet du courriel. Ça facilitera les choses à la personne responsable du courrier.

Seules les personnes inscrites recevront un hyperlien et le code pour participer à l'AGS sur zoom, et ce, 48 heures avant la tenue de l'AGS.

Important : Nous devons avoir un minimum de 36 personnes participantes (quorum) pour procéder à la rencontre.

Cadeau : Un chèque de 25\$ sera envoyé à toutes les personnes participantes jusqu'à la fin de l'AGS

Pratique sur Zoom :

Pour initier et ainsi faciliter le bon fonctionnement de la réunion, une pratique sur zoom se tiendra le 16 mars 2021 à 13 h.

Les personnes intéressées s'inscrivent par leur téléphoniste ou en envoyant un courriel à l'adresse de la chaîne électronique mentionnée plus haut, avant le 10 mars. Inscrivez **Pratique sur Zoom** comme objet du courriel. Ça facilitera les choses à la personne responsable du courriel.

Seules les personnes inscrites recevront un hyperlien et le code pour participer à la dite pratique et ce, 48 heures avant l'activité.

*Le procès-verbal du 24 avril 2019 sera sur le site web le 19 avril 2021

Monique Houde Boisjoly,

Présidente